

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Oyem : le ministre des Transports visite les travaux de l'aéroport d'Ewot-Mekok

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

Le ministre des Transports, de la Marine marchande et de la Mer, le capitaine de vaisseau Loïc Moudouma Ndinga, a effectué le 13 octobre dernier, en présence du gouverneur de la province du Woleu-Ntem, Jules Djéki, une visite pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de l'aéroport d'Ewot-Mekok d'Oyem. Une mission ayant été diligentée par le président de la Transition, chef de l'État, le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema. "Le chef de l'État veut remettre très rapidement en état de marche, c'est-à-dire d'ici un mois, l'aéroport d'Oyem. Il m'a donc instruit de prendre les mesures les plus urgentes pour y arriver", a déclaré d'entrée le membre du gouvernement de la Transition. Et pour en savoir davantage sur le niveau réel d'exécution des travaux, le capitaine de vaisseau Loïc Moudouma Ndinga a eu droit aux explications (documents à l'appui) de tous les chefs des sociétés adjudicataires de ce chantier qui date depuis 2009, et dont les travaux furent réceptionnés en 2016.

Le directeur provincial des Travaux publics (TP) du Woleu-Ntem, Georges Mboulou Beka, en charge des travaux de génie civil de l'aéroport Ewot-Mekok, a dirigé la visite guidée qui a commencé par l'aérogare, puis la piste d'atterrissage et la sûreté jusqu'à la délimitation du terrain de l'aéroport.

Le ministre Moudouma Ndinga a aussi évalué les travaux de la barrière avant de visiter les installations locales de l'Asceca et ses nouveaux bâtiments en construction. Au terme de cette visite de chantier, le ministre des Transports, de la Marine marchande et de la Mer a regretté les retards accusés dans les travaux de finition dudit chantier.

"Je pense que ça n'a pas beaucoup avancé. L'impression que ça me donne est que c'était un sursaut, juste pour assurer la campagne électorale qui s'annonçait", a déploré, à raison, Loïc Moudouma Ndinga.



Le ministre des Transports en visite d'inspection à l'aéroport d'Ewot-Mekok d'Oyem



AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

REPUBLICQUE GABONAISE
UNION - TRAVAIL - JUSTICE

COMMUNIQUE :

OCTROI DE CINQ BOURSES D'ETUDES DANS LE SECTEUR AERIEN

L'Agence Nationale de l'Aviation Civile par le biais de la coopération avec l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale et le QATAR, informe les jeunes gabonais de la mise à disposition de cinq bourses d'études d'une durée de deux ans dans les métiers ci-après :

- 1- Pilote de ligne ;
- 2- Contrôle aérien ;
- 3- Météorologie ;
- 4- Maintenance avion ;
- 5- Management avancé de l'aviation civile ;
- 6- Programme de base.

Ces bourses sont destinées aux jeunes gabonais désirant faire carrière dans le secteur de l'aérien.

Critères minimaux :

- Avoir un excellent niveau en anglais (certificat IELTS) ;
- être âgé entre 17 et 20 ans maximum au 1er Octobre de l'année en cours ;
- être détenteur uniquement d'un BAC scientifique ou plus (joindre le relevé des notes du dernier diplôme obtenu).

Dépôt des dossiers et sélection

Les personnes intéressées sont invitées à déposer les dossiers auprès du Secrétariat Général du Ministère des Transports.

La sélection des candidats se fera sur la base d'une étude de dossier par une commission spécialisée mise en place à cet effet.

La date limite de réception des dossiers est fixée au 25 Octobre 2023 à 12h00.

- BP 2212 Libreville - (GABON) - Tél. (241) 01.44.56.44 / 44.56.58 - Email :
anac@anacgabon.com - www.anacgabon.org -

Photo: DR